



### 3. Modalité de sélection des exposants.

Comité de sélection : **Votre inscription ne sera valide qu'après acceptation de celle-ci par le comité de sélection, seule instance décisionnaire en la matière. La validation de votre inscription vous sera transmise par courriel**

L'objectif de l'Ecofestival en Grésivaudan est de promouvoir :

- les produits dont la qualité biologique est certifiée par une appellation reconnue et contrôlée par un cahier des charges rigoureux,
- les techniques, savoirs et savoir-faire alternatifs et soucieux de la protection de l'environnement,
- toutes formes de solidarité locale et internationale,
- tous processus de participation et de respect de la citoyenneté.

Aussi, le comité de sélection se réserve le droit de :

- Refuser tout produit ou tout candidat sans qu'il soit nécessaire de justifier sa décision : les exposants prônant la xénophobie, le militarisme, le nucléaire, l'embrigadement, le racisme, l'homophobie ou qui ont une démarche sectaire ne seront pas acceptés.
- Refuser les produits alimentaires et huiles essentielles qui ne seraient pas issus de l'agriculture biologique et non contrôlés par un organisme agréé :
  - Les garanties basées sur des contrôles réalisés par des firmes commerciales, des certificats d'approvisionnement, des termes comme « produit garanti 100 % naturel » ne seront donc en aucun cas pris en considération.
  - Les produits pour lesquels il n'existerait pas de garantie **bio** feront l'objet d'une étude approfondie (nous faire parvenir tous les renseignements en votre possession) basée sur leur qualité et sur l'impact écologique de leur production.
- Donner priorité aux producteurs et aux fabricants locaux aussi qu'aux petites structures.
- Limiter le nombre de stands proposant un même produit.
- Retirer sans recours ni dédommagement ou exclure définitivement du Festival, tout produit ou toute publicité qui n'aurait pas reçu son accord préalable ou qui ne correspondrait pas à la description donnée sur le dossier d'inscription.

De son côté, chaque exposant s'engage à :

- être en accord avec la législation en vigueur et à se rapporter au règlement général (voir doc Règlement général),
- présenter durant le Festival des produits identiques à ceux habituellement fabriqués et vendus et à les vendre à leur prix habituel,
- respecter l'obligation d'afficher des prix de vente et d'indiquer la composition des produits sur les étiquettes ainsi que la traduction en Français de tous les documents fournis.

[↑ Retour ↓](#)

### 4. Respect de l'éthique de l'Ecofestival

Afin de faciliter le travail du comité de sélection et permettre au Festival de se dérouler dans un esprit convivial et écologique, nous vous demandons de respecter strictement les consignes qui suivent:

- Joindre une liste complète et détaillée des produits et services que vous souhaitez présenter.
- Pour les produits alimentaires non transformés et les huiles essentielles non mélangées : fournir la mention, le certificat de contrôle et les étiquettes.
- Pour les cosmétiques non testés sur les animaux et les compléments alimentaires : fournir la composition complète et les étiquettes.
- Pour les associations : fournir les statuts et exposer clairement les activités.
- Pour les fabricants (artisans et industriels), nous indiquer le lieu de fabrication des produits, la provenance des produits de base et la nature des emballages.
- **Les sacs plastiques sont strictement interdits sur le festival.**

Les exposants devront donner l'exemple d'un comportement écologique :

- respect des autres exposants et des visiteurs, pas de consultations thérapeutiques sur place,
- respect des bénévoles organisateurs du festival, des consignes de sécurité, de l'éthique du festival, et de l'organisation proposée,
- emplacement laissé totalement propre (gestion correcte des déchets),
- utilisation le plus possible de papier recyclé ou blanchi sans chlore.
- Respecter : - la législation française en matière d'activité commerciale,
  - les clauses du règlement général du festival ci-joint,
  - les clauses du règlement de la sélection ci-joint.
- Nous fournir le montant total de votre participation par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de « Ecocitoyens du Grésivaudan » encaissé à la validation de l'inscription.

[↑ Retour ↓](#)